



**Déclaration des élu-es CGT au Comité Technique Local
de la DRFIP 44 à propos de la plate-forme logistique
de Nantes Cambronne**

Monsieur le Président,

Lors du CT Local du 24 septembre 2013, vous avez présenté votre projet de transfert de l'affranchissement à la plate-forme courrier de Nantes Cambronne dès le 1er octobre 2013.

A cette occasion, nous avons présenté de nombreuses observations tant sur la forme (délais trop courts, information des agents) que sur le fonds (absence de note de cadrage, réorganisation des locaux, conditions de travail des agents).

En réponse, vous aviez justifié l'urgence du transfert par l'engagement imminent des travaux au Centre des Finances Publiques de Saint-Nazaire impliquant le rapatriement de la machine à affranchir.

Vous aviez aussi indiqué :

- qu'il fallait avoir une vue d'ensemble de la mission pour arriver à un traitement industriel du courrier, source d'économies budgétaires ;
- que des consignes seraient données sur le site de Saint-Nazaire avant le 1/10/2013 ;
- qu'il fallait régler la question des conditions de travail des agents de la plate-forme avec un examen du dossier en CHS-CT avant le 31/12/2013 ;
- qu'une note de cadrage départementale, apportant toutes précisions utiles et rappelant les exigences en matière de formalisation des plis serait rédigée avant le 31/12/2013.

Pour ces raisons, après une suspension de séance, les élu-es CGT se sont abstenus permettant, au passage, au projet d'être adopté et mis en oeuvre dès le 1er octobre 2013.

5 mois plus tard, nous constatons que :

- la note de cadrage n'a pas été rédigée ;
- la nouvelle machine à affranchir n'est pas arrivée ;
- la réflexion sur l'aménagement des locaux serait toujours en cours sans qu'on en sache plus ;
- le dossier n'a pas été examiné par le CHS-CT et ne le sera pas à la séance du 4 mars.

Pire, les conditions de travail, malgré les moyens en personnel alloués, se sont dégradées. Un simple passage dans les locaux témoigne du retour en arrière constaté.

Le service, dont nous rappelons le rôle essentiel, ne fonctionne que grâce à l'implication sans faille et à la grande conscience professionnelle des agents.

Combien de temps cette situation intolérable va-t-elle durer ?

Nous attendons vos réponses avec impatience et surtout de s'actes rapides.